



## NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales indique qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif est le compte de résultat qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année écoulée. Il a été voté à l'unanimité par l'assemblée délibérante le 02 mars 2017.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

### **I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le compte administratif 2016 de la commune de SAINT LAURENT DE BREVEDENT dégage un résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement de 207 611,32 € (soldes dépenses /recettes de l'année : 141 729,35 € augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur : 65 881,97 €).

Cet excédent est essentiellement dû à la baisse exceptionnelle des charges de personnel (- 7,28% par rapport à l'année 2015) et à une augmentation des recettes de 7,81 %.

#### **↳ Les dépenses de fonctionnement**

Les charges à caractère général (achat de fournitures, prestations services extérieurs) sont en baisse de 2,41% par rapport à 2015.

Les charges de personnel ont baissé de 7,28 % par rapport à 2015. Cette diminution s'explique par le changement statutaire de 3 agents et notamment une mise en disponibilité non remplacée.

Les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations, contribution à des organismes de regroupement, au service départemental d'incendie...) restent maintenues.

Les subventions versées représentent une somme de 14 000 €.

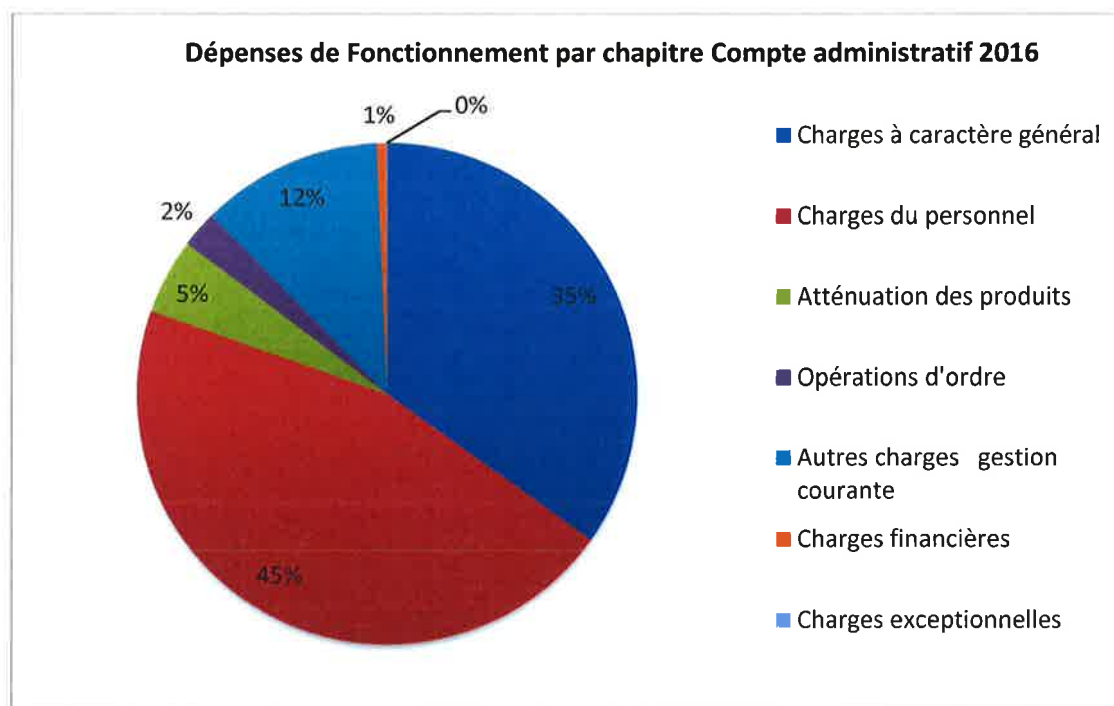
Le reversement de fiscalité au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C.) reste égal à l'année 2015 grâce à la participation de CAUX ESTUAIRE.

La commune aurait dû verser 54 618 €. CAUX ESTUAIRE a pris à sa charge l'augmentation du montant du FPIC (28 170 €) pour maintenir le montant communal de l'année 2015, soit 26 448 €.

Les charges financières (intérêts d'emprunts) correspondent aux deux emprunts contractés. La dernière échéance de l'emprunt correspondant à la salle d'animations a été versée en 2016.

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE**

CHAPITRE		CA 2016
011	Charges à caractère général	334 723,71
012	Charges du personnel	437 052,00
014	Atténuation des produits	46 430,43
042	Opérations d'ordre	22 775,53
65	Autres charges gestion courante	112 584,66
66	Charges financières	6 186,56
67	Charges exceptionnelles	510,00
<b>TOTAL</b>		<b>960 262,89</b>



### **👉 Les recettes de fonctionnement**

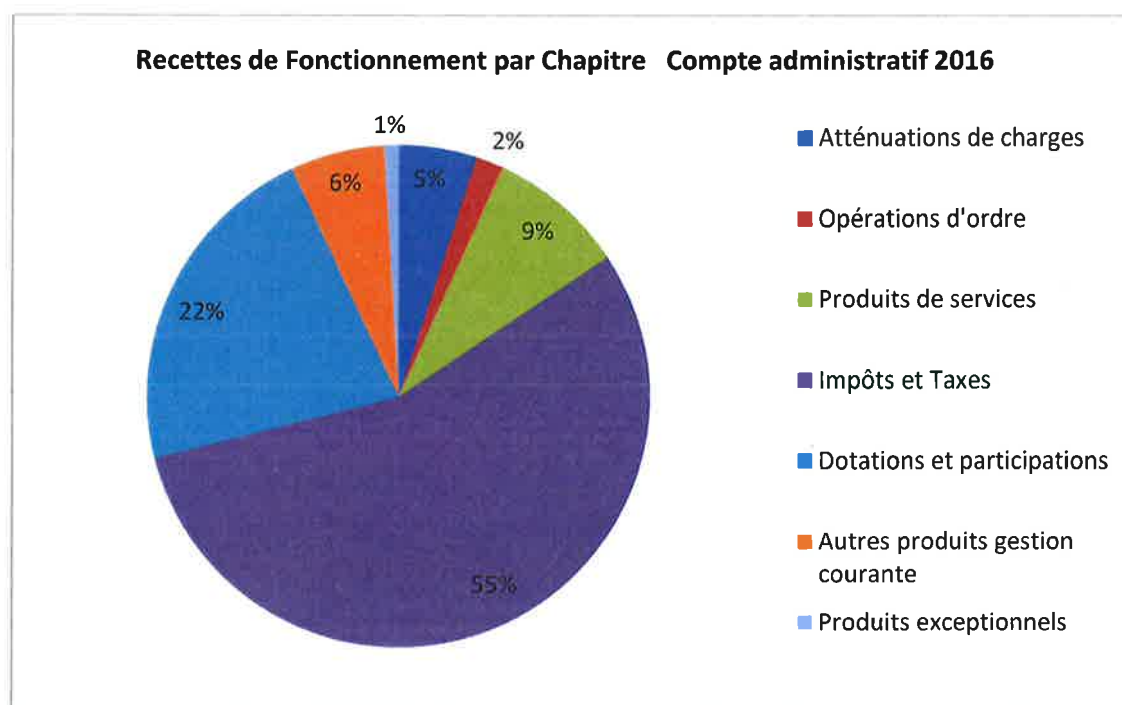
Les recettes de fonctionnement ont augmentées de 7,81 % passant de 1 022 147,91 en 2015 à 1 101 992,24 € en 2016.

Les variations les plus significatives sont les suivantes :

- ✎ Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (subvention de l'Etat)  
160 231 € en 2014, 139 070 € en 2015, 116 703 € en 2016 (soit -19,17 % par rapport à 2015)
- ✎ Recettes fiscales : de 338 499 € en 2015 à 382 464 €, soit une hausse de 12,99 % (taux communaux constants mais base réévaluées par l'Etat).
- ✎ Le montant total des produits des services reste sensiblement égal, mais il est constaté une baisse importante sur l'article « Vente de bois », qui est compensé par un accroissement de 12,67 % sur les recettes périscolaires, dus à une fréquentation en hausse au restaurant scolaire, garderie et temps d'activité périscolaire.
- ✎ Les remboursements de salaire dus aux arrêts-maladie sont en augmentation (+ 58,40%) (2 agents concernés par des périodes longues) .
- ✎ Une cession d'immobilisation et le remboursement de plusieurs sinistres par les assurances nous font encaisser une somme de 10 485 € en produits exceptionnels.

### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE**

CHAPITRE		CA 2016
013	Atténuations de charges	55 196,20
042	Opérations d'ordre	19 775,53
70	Produits de services	97 542,94
73	Impôts et Taxes	610 522,91
74	Dotations et participations	241 861,52
75	Autres produits gestion courante	66 607,34
77	Produits exceptionnels	10 485,80
<b>TOTAL</b>		<b>1 101 992,24</b>



## 2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 55 654,08 € (soldes des dépenses /recettes de l'année : - 5 222,22 € augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur : + 60 876,30 €), auquel il convient de diminuer les restes à réaliser pour un montant de 33 513,00 € correspondant essentiellement aux frais d'études liées à la révision du Plan Local d'Urbanisme.

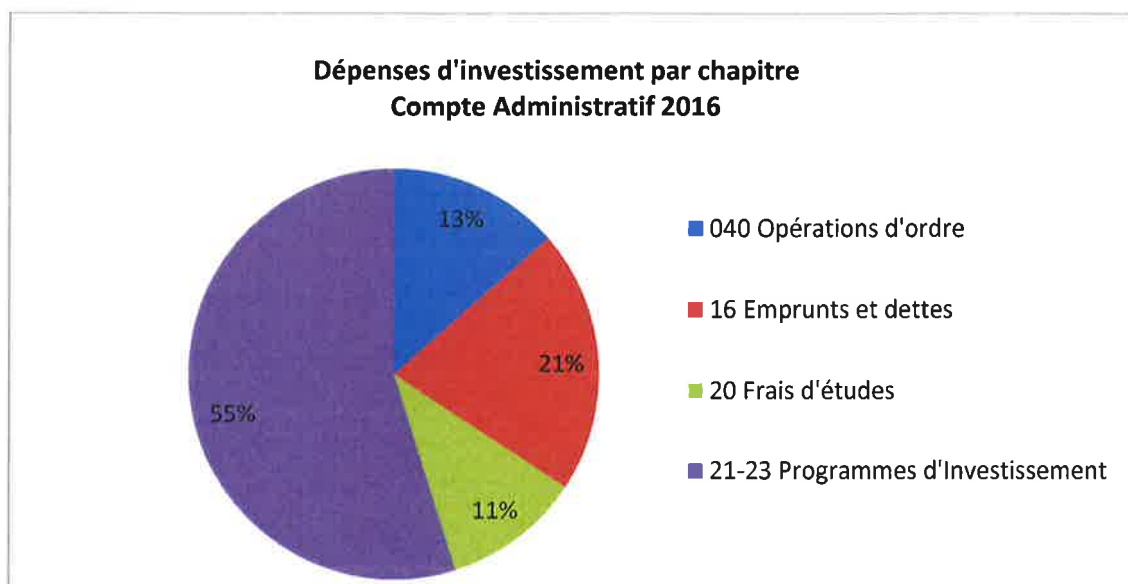
### 👉 Les dépenses d'investissement

55% des dépenses correspondent à nos programmes d'investissement et notamment :

- 👉 l'achat d'un camion et matériel divers pour le service technique,
- 👉 l'achat de four, lave-vaisselle, tables et chaises pour la cantine
- 👉 panneau d'information
- 👉 Travaux de voirie côte de la cavée

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE		CA 2016
040	Opérations d'ordre	22328.65
16	Emprunts et dettes	34426.29
20	Frais d'études	18008.40
21-23	Programmes d'Investissement	91099.32
TOTAL		165862.66



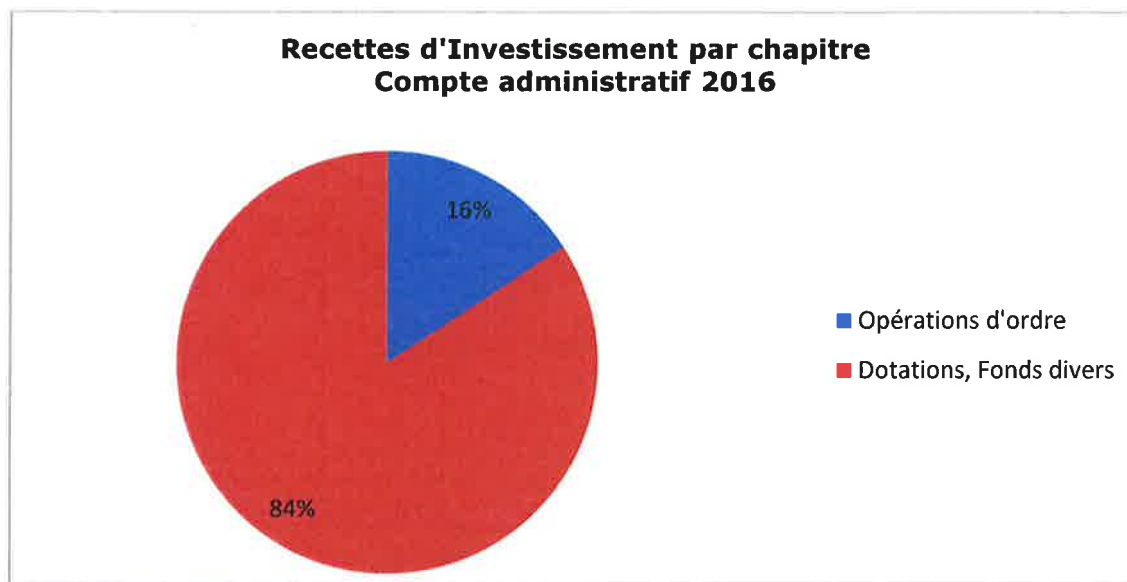
### 👉 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées par le remboursement du FC TVA et l'encaissement de la taxe d'aménagement.

L'excédent de fonctionnement dégagé à la fin 2015 (135 881,97 €) permet d'affecter à la section d'investissement du budget 2016, une somme de 70 000 €.

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE**

CHAPITRE		CA 2016
040-041	Opérations d'ordre	25 328,65
10	Dotations Fonds divers	135 311,79
TOTAL		160 640,44



# **LES BUDGETS ANNEXES**

Voir pages suivantes

## BUDGET ANNEXE - SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le service « Eau et Assainissement » fonctionne en régie communale. Une prestation de service est sous traitée à « Eaux de Normandie » pour l'exploitation et l'entretien des réseaux eau potable et assainissement.

### I. LA SECTION D'EXPLOITATION

Le compte administratif 2016 du service eau et assainissement dégage un résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement de 41 049,11 € (soldes dépenses /recettes de l'année : 13 305,50 € augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur : 27 743,61 €).

#### 👉 Les dépenses d'exploitation

Le montant total des dépenses d'exploitation s'élève à 219 680,88 €. Les plus grosses dépenses sont représentées par 35 % pour la dotation aux amortissements, 31 % pour les contrats de sous traitance et 21 % pour les redevances de l'agence de l'eau.

Le budget est impacté par un remboursement de 3 506 € à la commune pour le personnel mis à la disposition du service (150 heures annuelles).

Une subvention exceptionnelle de 1 000 € a été versée cette année à l'association « ISANABA » pour la construction de puits d'eau au BURKINA FASO.

#### 👉 Les recettes d'exploitation

Le montant total des recettes d'exploitation s'élève à 232 986,38 €. 11 % représentent l'amortissement des subventions, le reste concerne les recettes de facturation.

### 2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le compte administratif 2016 du service eau et assainissement dégage un résultat de clôture cumulé de la section d'investissement de 59 466,31 € (soldes dépenses /recettes de l'année :

Soit un déficit de 63969,25 € augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur : 123 435,56 €).

#### 👉 Les dépenses d'investissement

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 172 094,80 €. Les travaux de renforcement eau potable du réseau « Gare/Côte des châtaigniers » (environ 550 ml) s'octroient plus de 78 % des dépenses. Le solde concerne les amortissements des subventions et le remboursement de l'emprunt de l'unité de filtration.

#### 👉 Les recettes d'investissement

Le montant total des recettes d'investissement s'élève à 108 125,55 €. Cette somme est constituée des amortissements des actifs (76 320,55 €) et l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement dégagé à la fin 2015, pour un montant de 31 805 €.

**I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le compte administratif 2016 du C.C.A.S dégage un résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement de 2 506,61 € (soldes dépenses /recettes de l'année : 190,00 € augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur : 2316,61 €).

Les seules dépenses enregistrées concernent le versement de subvention de fonctionnement aux différentes associations caritatives.


Les recettes sont alimentées par la subvention communale de 1 000 €, les concessions du cimetière et des dons pour 600 €.

**II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Seul un excédent d'investissement de 625 € est enregistré.

Fait à SAINT LAURENT DE BREVEDENT le 03 mai 2017

Le Maire,



**Patrick BUSSON**